



Communiqué de presse

Le 26 janvier 2009

## **Le CHUV et les HUG remplacent leurs bips par des téléphones mobiles «verts»**

**Les deux hôpitaux universitaires ont choisi un réseau à très faible puissance d'émission - le « green gsm » - pour assurer leurs communications internes.**

Introduits il y a plusieurs dizaines d'années, les bips utilisés par le personnel soignant pour être joignable en tout temps présentent un inconvénient majeur : l'obligation de se rendre à un téléphone fixe pour répondre. Devant moderniser leurs installations, les HUG et le CHUV ont réalisé un appel d'offres commun et opté pour un système de téléphonie mobile - le « green gsm » - qui garantit une communication immédiate, un confort pour les utilisateurs et coûte moins cher à l'achat (450 francs pour un bip, 50 francs pour un portable). A terme, les communications seront gratuites entre Lausanne et Genève. En cas de panne du réseau fixe, la téléphonie mobile offre également une alternative précieuse pour la bonne marche de l'Institution.

D'ici fin janvier 2009, le nouveau système sera mis en place par l'entreprise Swisscom dans deux zones pilotes au CHUV (les urgences et le restaurant d'entreprise) et aux HUG, d'abord au centre de soins continus (Cesco), puis à l'hôpital de Loëx. Si l'expérience est concluante, l'ensemble du CHUV et des HUG, soit au total quelque 5 000 bips, sera progressivement équipé d'ici 2010.

En Europe, d'autres centres hospitaliers (notamment le CHU d'Angers en France) ont déjà remplacé leurs bips par un système de téléphonie mobile GSM. Par contre, le CHUV et les HUG seront les premiers à le réaliser avec les exigences imposées par des antennes à très faible puissance d'émission.

En effet, la puissance d'émission de ces antennes sera très inférieure à celle des antennes conventionnelles. Mieux: elles seront équipées d'un dispositif «forçant» les portables -professionnels ou privés- à réduire leurs émissions à 0,2 watt, c'est-à-dire dix fois moins que leur capacité maximale d'émission. Tous les appareils liés à l'opérateur Swisscom seront concernés à l'intérieur des bâtiments, qu'il s'agisse de ceux du personnel, des patients ou des visiteurs. Afin de ne pas gêner les patients, l'utilisation professionnelle de ces portables est soumise à des recommandations de bon sens faites au personnel (sonnerie discrète, conversation aussi brève que possible, etc.).